BILLET MODIFICATION CANTINE

CLASSE : NOM :
PRENOM:
MANGE EXCEPTIONNELLEMENT (mettre la date précise) LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
NE MANGE PAS EXCEPTIONNELLEMENT (mettre la date précise) LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
<u>Signature</u> :
Document à déposer dans la boîte « Conseiller d'Education » la veille du jour concerné avant 12h00. En cas d'absence imprévue, le repas sera décompté si vous prévenez le collège (02.98.48.93.40) avant 8h15. En cas de changement important du nombre des repas, veuillez prévenir la comptabilité pour régulariser le montant du prélèvement mensuel.
BILLET MODIFICATION CANTINE
CLASSE : NOM : PRENOM :
MANGE EXCEPTIONNELLEMENT (mettre la date précise) LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
NE MANGE PAS EXCEPTIONNELLEMENT (mettre la date précise) LUNDI MARDI JEUDI
□ VENDREDI
Signature :

Document à déposer dans la boîte « Conseiller d'Education » la veille du jour concerné avant 12h00.

En cas d'absence imprévue, le repas sera décompté si vous prévenez le collège (**02.98.48.93.40**) avant 8h15.

En cas de changement important du nombre des repas, veuillez prévenir la comptabilité pour régulariser le montant du prélèvement mensuel.